

Sciences | Médias

Comment lutter contre
la désinformation scientifique ?

11 janvier 2018

Bibliothèque nationale de France | site François-Mitterrand



Inscription gratuite et obligatoire
www.sciencesetmedia.org

(BnF)

nouvelles technologies d'information et de communication peuvent laisser place à la surinterprétation, voire à la diffusion de « fausses vérités ». Qui choisit les experts scientifiques, et comment ? Comment rectifier une mauvaise information ? Comment préparer les scientifiques à l'échange avec les médias ?... Sociologues des sciences, scientifiques, journalistes, blogueurs... tenteront lors de cette journée d'échange d'apporter des réponses et des solutions aux problèmes rencontrés.

• Inscription gratuite et obligatoire : www.sciencesetmedia.org

4^e édition de

« Sciences et Médias »

Comment lutter contre la
désinformation scientifique ?

Organisée par six sociétés savantes – la Société Chimique de France, la Société Française de Physique, la Société Française de Statistiques, la Société Informatique de France, la Société de Mathématiques Appliquées et Industriels et la Société de Mathématiques Française –, cette 4^e édition se déroulera le **11 janvier 2018** à la Bibliothèque nationale de France (Paris). Cette année, l'Association des journalistes scientifiques de la presse d'information et la Bibliothèque nationale de France se joignent à l'organisation. L'édition 2018 sera orientée sur **la question de l'information scientifique dans les médias et son utilisation**. En effet, l'essor des

Industrie

CROSSCHIM, le nouvel inter-réseaux de la filière chimie

Les représentants de l'Union des Industries Chimiques (UIC), des pôles de compétitivité Axelera (chimie, environnement, énergie), Elastopôle (élastomères), IAR (bioéconomie), Matikem (matériaux, chimie verte), Plastipolis (plasturgie, composites), Trimatec (écoprocédés industriels), Xylofutur (forêt-bois, papier-chimie) et du cluster Novachim (CRITT Chimie et Matériaux) ont signé en octobre dernier à l'occasion des Rendez-vous Carnot à Paris une convention de partenariat pour la création de CROSSCHIM, l'inter-réseaux de la filière chimie, dont l'objectif est de promouvoir le secteur de la chimie et des matériaux, ses entreprises et leurs actions.

CROSSCHIM mettra en œuvre des collaborations et des partenariats concrets qui permettront de promouvoir l'innovation dans la chimie et les matériaux, de soutenir et d'accélérer sur l'ensemble de la France les projets de chimie durable, pour développer la compétitivité des entreprises et construire une visibilité internationale.

• Source : UIC, 19/10/2017.

Distinctions

**Nobel 2017 de chimie :
la cryomicroscopie électronique**

Le Comité Nobel a attribué le prix Nobel de chimie à trois chercheurs ayant mis au point la cryomicroscopie électronique, une méthode qui permet d'observer en haute résolution la structure de biomolécules en solution : **Jacques Dubochet** (Université de Lausanne, Suisse), **Joachim Frank** (Columbia University, New York, États-Unis) et **Richard Henderson** (MRC Laboratory of Molecular Biology, Cambridge, Royaume-Uni).

En 1986, un prix Nobel avait déjà récompensé le microscope à électrons, un instrument inventé dans les années 1930. L'appareil était parfait pour des physiciens mais pas pour des biologistes, car le vide requis pour fonctionner évapore l'eau, dessèche et dénature les biomolécules. À l'aide de la cryomicroscopie électronique, les chercheurs peuvent maintenant geler les biomolécules à moyen terme et les décrire à la résolution atomique. Cette technologie a conduit la biochimie dans une nouvelle ère, permettant d'observer des centaines de biomolécules.

• Pour en savoir plus :
https://www.nobelprize.org/nobel_prizes/chemistry/laureates/2017

**Grand prix 2018 de la Fondation
de la Maison de la Chimie**

Appel à candidatures

Créé en 1986, le Grand prix de la Maison de la Chimie est destiné à récompenser une œuvre originale concernant la chimie, au bénéfice de l'homme, de la vie, de la société ou de la nature. En 2018, son montant sera de 35 000 euros et il sera décerné à une ou plusieurs personnes physiques, quelle qu'en soit la nationalité. Les candidatures doivent être obligatoirement présentées par une société savante ou par un organisme scientifique national ou international, sans lien direct avec le candidat.

La remise du prix aura lieu à la Maison de la Chimie (Paris), lors d'une séance solennelle qui se déroulera au premier trimestre 2019. À cette occasion, le lauréat fera un exposé sur ses travaux.

Pour rappel, le Grand prix a été attribué ces dernières années à John T. Groves et Jean-Pierre Maffrand (2008), Gérard Férey et Jean Fréchet (2010), Ludwik Leibler (2012), Jean-Pierre Sauvage (2014) et Vincenzo Balzani (2016).

• **Date limite de soumission des candidatures : 30 avril 2018.**

Plus d'informations et formulaire de candidature :
http://actions.maisondelachimie.com/grand_prix_de_la_fondation.html

**L'UIC lance un site sur
les perturbateurs endocriniens**

Pour répondre, par une information la plus objective et la plus pédagogique possible, aux préoccupations exprimées par le grand public, l'UIC a ouvert : « **Perturbateurs endocriniens : parlons-en !** ».

Ses différentes rubriques proposent une information claire et accessible. Les explications données s'appuient très largement sur des documents et études publiés par des agences françaises et européennes, disponibles dans la rubrique « Documentation ».

« L'Essentiel » répond, à travers une approche factuelle et une volonté de vulgarisation, aux grandes questions sur les perturbateurs endocriniens telles que « Qu'est ce qu'un perturbateur endocrinien ? » ou « Quelle est la réglementation en vigueur ? ». « Pour aller plus loin » permet aux visiteurs du site d'enrichir leurs connaissances grâce à des explications scientifiques plus approfondies. La rubrique « Débats et décryptages » permet de relayer des débats entre parties prenantes, industrie, monde de la recherche, administration et société civile.

• www.perturbateurendocrinien.fr